

# Le cadastre solaire de Paris

Juillet 2015



25%  
à 2020

EnR

- En 2015, un total de 50 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires
- En 2013, 5 000 m<sup>2</sup> de solaire thermique installés
- En 2013, 16 000 m<sup>2</sup> de solaire photovoltaïque installés

Pour atteindre son objectif en matière d'énergie renouvelable, **la Ville incite au développement du solaire sur son territoire**. Mais dans une ville à forte densité urbaine comme Paris, où mettre des panneaux solaires ?

Lancé à l'été 2013 dans le cadre du projet européen POLIS, **le premier cadastre solaire français** permet de connaître les toits susceptibles de recevoir une installation solaire, photovoltaïque ou thermique, en tenant compte des paramètres de construction des bâtiments : géométrie, orientation et angle d'inclinaison des toits, incidence des ombres.

Ce **nouvel outil interactif de modélisation à destination de tous** les Parisiens, des promoteurs publics ou privés donne une **information sur l'ensoleillement moyen reçu par les toits parisiens et sur le potentiel d'installation de panneaux solaires**.

Il est consultable depuis <http://www.cadastresolaire.paris.fr>

*Votre toit est élu au solaire ?*

*Avant de vous lancer dans des travaux, bénéficiez des conseils de l'Agence Parisienne du Climat.*

Plan Climat Énergie de Paris

## Focus

### Le programme POLIS

POLIS est un **programme de coopération européen qui a pour mission d'introduire une prise en compte des apports énergétiques solaires dans la planification urbaine en Europe**. Une telle approche permet d'optimiser le développement de l'énergie solaire en milieu urbain et par conséquent de contribuer à un développement plus durable pour les quartiers en construction ou en rénovation. Grâce à cette démarche, l'exploitation de l'énergie solaire devient une composante à part entière et indissociable de la planification urbaine.

[www.polis-solar.eu](http://www.polis-solar.eu)

### L'Agence Parisienne du Climat

Prévue dans le premier Plan Climat de Paris voté en 2007, l'Agence Parisienne du Climat (APC) est une association loi 1901 indépendante et multi-partenaire créée en janvier 2011 à l'initiative de la Ville de Paris. C'est l'une des **premières agences locales de l'énergie multi-partenaire incluant des fondateurs publics et institutionnels**.

<http://www.apc-paris.com/>

## En savoir plus

Les publications « Les cahiers Habiter durable » présentent les solutions techniques et les aides possibles pour mener à bien des travaux. Ils sont assortis pour certains d'entre eux de fiches exemples de bonnes pratiques.

[Consulter le Cahier panneaux solaires](#)

VOIR LA FICHE « LE SOLAIRE À PARIS » POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES RÉALISATIONS À PARIS